

LISTE DES NATURES DES ÉMETTEURS

1 : Région

1-1 : Région

1-2: Collectivité à statut particulier

2 : Département

2-1:Département

3 : Commune

3-1 : Commune ou commune nouvelle

3-3 : Acode nat OBSOLETE > 5.4

4 : Coopération locale

4-1 : Syndicat intercommunal (SIVOM ou SIVU)

4-2 : Syndicat mixte

4-3 : Syndicat d'agglomération nouvelle

4-4 : Communauté de communes

4-5 : Communauté urbaine

4-6 : Communauté d'agglomération

4-7 : Autre EPCI dont Pôle métropolitain – Métropole – EPT de la métropole du Grand Paris

4-8 : Pôle d'équilibre territorial et rural

4-9 : Institution interdépartementale, interrégionale ou entente

5 : Établissement public local

5-1 : Service départemental d'incendie et de secours

5-2 : Office de tourisme

5-3 : Autre EPL dont CREPS – Caisse de crédit – Régie – EPFL

5-4 : Centre (inter)communal d'action sociale

5-5 : Caisse des écoles

5-6 : Centre de gestion de la fonction publique territoriale

5-8 : Office public de l'habitat

5-9 : Établissement public de coopération culturelle

6 : Association syndicale

6-1 : Association syndicale autorisée

6-2 : Association foncière urbaine autorisée

6-3 : Association foncière de remembrement

7 : Autre

7-1 : Autre

7-2 : Société publique locale ou société publique locale d'aménagement

7-3 : Société d'économie mixte locale

7-4 : Commission syndicale pour la gestion des biens indivis des communes